

Quelques questions sur les ministères au sein de l'Église

« Quels sont les différents ministères dans l'Église et quels sont leurs buts? Quelle différence faitesvous entre un évangéliste, un pasteur et un docteur? Une formation théologique est-elle nécessaire pour acquérir l'un de ces ministères? Comment est-on appelé à un ministère au sein de l'Église? L'imposition des mains est-elle le moyen par lequel Timothée a reçu son don? »

Questions de quelques correspondants

- 1. L'Église est une institution divine
- 2. Le but des ministères particuliers
- 3. Les ministères d'évangéliste, de pasteur et de docteur
- 4. Le ministère des anciens
- 5. Le ministère des diacres
- 6. Le besoin d'une formation théologique
- 7. L'appel à un ministère particulier
- 8. L'imposition des mains

Les questions posées par des correspondants auxquelles nous allons accorder notre attention concernent la vie de l'Église, et en particulier les ministères au sein de l'Église, et ce qu'enseigne le Nouveau Testament à ce propos. Ce n'est pas la première fois que nous présentons quelques réflexions sur la nature de l'Église; nous avons déjà consacré quelques messages à cette question. Certains de nos lecteurs sont familiers avec les textes de la Bible, d'autres le sont beaucoup moins, ou peut-être pas du tout, mais nous allons tâcher de présenter ces questions de manière à ce que chacun puisse comprendre de quoi il s'agit.

1. L'Église est une institution divine

1/7

Rappelons tout d'abord que l'Église n'est pas une institution purement humaine, comme le sont des associations diverses, des organisations sociales ou des clubs en tous genres. L'Église est une création divine, une assemblée d'hommes et de femmes rassemblés en un corps par celui qui les a appelés vers lui par son Esprit et qui en est le Sauveur et le seul Chef, à savoir Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu. L'Église est présentée à plusieurs reprises dans le Nouveau Testament, en particulier par l'apôtre Paul, comme étant le corps de Jésus-Christ. Cela nous donne clairement une idée de l'intimité

extraordinaire qui existe entre Jésus-Christ et les croyants rassemblés par son Esprit. Il existe une union indissociable entre Jésus-Christ et son Église, qu'il dirige par son Esprit et par sa Parole.

Il établit son Église sur les ministères de croyants qu'il appelle lui-même, en leur accordant des dons divers (dons de la prédication, don du gouvernement, don du secours aux autres). Tout croyant a reçu un don ou un autre, qu'il ou elle doit mettre au service de l'Église tout entière. Tout croyant a reçu une vocation et contribue à la croissance du corps dans son ensemble. Aucun membre de l'Église ne peut rester passif et se contenter d'être un simple voyageur dans l'autobus, attendant d'être transporté à bon port sans avoir à rendre un service quelconque à la communauté.

2. Le but des ministères particuliers

Cependant, le Nouveau Testament enseigne clairement que Jésus-Christ appelle certains à un ministère spécial, pour que les dons de tous puissent être activés, en vue de la croissance du corps tout entier. Ces ministères particuliers assurent que cette croissance se passe dans l'ordre et harmonieusement. Je vous cite le passage de la lettre de Paul aux chrétiens d'Éphèse qui nous parle le plus clairement de cet aspect de la vie de l'Église :

« C'est Jésus-Christ qui a fait don de certains comme apôtres, d'autres comme prophètes, d'autres comme évangélistes, et d'autres encore comme pasteurs et enseignants. Il a fait don de ces hommes pour que ceux qui appartiennent à Dieu soient rendus aptes à accomplir leur service en vue de la construction du corps du Christ. Ainsi nous parviendrons tous ensemble à l'unité dans la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'adultes, à un stade où se manifeste toute la plénitude qui nous vient du Christ. De cette manière, nous ne serons plus ballottés comme des barques par les vagues et emportés çà et là par le vent de toutes sortes d'enseignements, à la merci d'hommes habiles à entraîner les autres dans l'erreur. Au contraire, en exprimant la vérité dans l'amour, nous grandirons à tous égards vers celui qui est la tête : le Christ. C'est de lui que le corps tout entier tire sa croissance pour s'affermir dans l'amour, sa cohésion et sa forte unité lui venant de toutes les articulations dont il est pourvu, pour assurer l'activité attribuée à chacune de ses parties » (Ép 4.11-16).

Ce passage mérite d'être relu et médité avec beaucoup d'attention si l'on veut comprendre la nature de l'Église telle que le Nouveau Testament nous l'enseigne. Reprenons-en trois points essentiels : en premier lieu, c'est Jésus-Christ qui fait don de certains croyants pour que l'Église s'édifie sur leur ministère. Au verset 12, Paul nous dit en effet :

« Il a fait don de ces hommes pour que ceux qui appartiennent à Dieu soient rendus aptes à accomplir leur service en vue de la construction du corps du Christ. »

En second lieu, le but de ces ministères est le suivant, d'après le verset 13 :

« Parvenir tous ensemble à l'unité dans la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'adultes, à un stade où se manifeste toute la plénitude qui nous vient du Christ. » En troisième lieu, selon le verset 16, c'est de Jésus-Christ que vient l'accroissement du corps, le tout étant soutenu par des articulations, ou des jointures, que sont les ministères particuliers donnés par Christ :

« C'est de lui que le corps tout entier tire sa croissance pour s'affermir dans l'amour, sa cohésion et sa forte unité lui venant de toutes les articulations dont il est pourvu, pour assurer l'activité attribuée à chacune de ses parties. »

Notez l'accent mis sur l'unité, l'ordre et la cohésion de ce corps spirituel qu'est l'Église de Jésus-Christ. Ailleurs dans une de ses lettres, Paul enjoint les chrétiens à tout faire avec bienséance et ordre dans l'Église, car, dit-il, Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix (1 Co 14.33,40).

3. Les ministères d'évangéliste, de pasteur et de docteur

J'en viens maintenant à cette question d'un correspondant : Quelle différence faites-vous entre un évangéliste, un pasteur et un docteur? Le ministère de l'évangéliste consiste à prêcher l'Évangile là où il n'a pas encore été entendu. L'évangéliste proclame la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ à ceux qui vivent dans les ténèbres spirituelles. Être évangéliste ou missionnaire revient au même, dans les grandes lignes. Certains amènent toutefois une différence entre les deux : l'évangéliste prêche aux brebis égarées qui se sont éloignées de l'Église (comme c'est le cas dans beaucoup de sociétés modernes où l'Église a perdu de nombreux membres), tandis que le missionnaire prêche là où la Parole de Dieu n'a jamais été entendue. Quoi qu'il en soit, l'évangéliste est un ministre de la Parole, mais dans un contexte différent de celui où opère le pasteur d'une Église.

Le pasteur nourrit le peuple de Dieu au sein d'une Église constituée. Il prend soin de l'Église par la prédication de la Parole, le soin pastoral, l'administration des sacrements.

Quant au docteur, il est celui qui étudie la Parole de Dieu en profondeur pour enseigner à toute l'Église la doctrine chrétienne. Il doit pouvoir former les pasteurs et les évangélistes, par exemple au sein d'instituts théologiques. Il est par excellence le théologien, celui qui consacre son temps et son énergie spirituelle non pas au soin pastoral, à la prédication, à l'administration des sacrements ou au gouvernement de l'Église, mais à l'étude de la Parole de Dieu.

4. Le ministère des anciens

Tout ceci m'amène à parler d'un ministère dont le Nouveau Testament nous parle à de nombreuses reprises : celui de l'ancien. Ce ministère est le pilier de l'Église. Pour qu'une Église soit constituée, il faut qu'il y ait des anciens, c'est-à-dire des hommes capables de diriger l'assemblée des croyants dans l'ordre et l'harmonie, en vue de l'unité dans la foi. Ces anciens ne sont pas nécessairement des évêques ou des prédicateurs qui ont reçu une formation théologique, mais des croyants attachés à ce qu'enseigne la Parole de Dieu, et menant une vie conforme à cet enseignement. Voilà ce que dit à ce propos la deuxième lettre de l'apôtre Pierre, dans le Nouveau Testament :

« J'exhorte donc les anciens qui sont parmi vous, moi qui suis ancien comme eux, moi qui suis un témoin des souffrances du Christ et qui ai part à la gloire qui va être révélée: Comme des bergers, prenez soin du troupeau qui vous a été confié. Veillez sur lui, non comme si vous y étiez forcés, mais de plein gré, ainsi que Dieu le désire. Faites-le non comme si vous y étiez contraints, mais par dévouement. N'exercez pas un pouvoir autoritaire sur ceux qui ont été confiés à vos soins, mais soyez les modèles du troupeau. Alors, quand le Chef des bergers paraîtra, vous recevrez la couronne de gloire qui ne perdra jamais sa beauté » (1 Pi 5.1-4).

Paul, quant à lui, exhorte son collaborateur Tite à établir des anciens dans les Églises nouvellement fondées sur l'île de Crète, au sud de la Grèce :

« Je t'ai laissé en Crète afin que tu mettes en ordre ce qui reste à régler, et que, selon mes instructions, tu établisses des anciens dans chaque ville, s'il s'y trouve quelque homme irréprochable, mari d'une seule femme, ayant des enfants fidèles, qui ne soient ni accusés de débauche ni indisciplinés. Il faut en effet qu'un dirigeant d'Église — ou évêque — soit irréprochable, puisqu'il a la responsabilité de la famille de Dieu. C'est pourquoi il ne doit être ni imbu de lui-même ni coléreux, ni buveur, ni querelleur, ni attiré par des gains malhonnêtes. Qu'il soit au contraire hospitalier, ami du bien, réfléchi, juste, saint et maître de lui-même; qu'il soit fidèlement attaché à la parole certaine, qui est conforme à ce qui lui a été enseigné. Ainsi il sera en mesure d'encourager les autres selon l'enseignement authentique et de réfuter les contradicteurs » (Tt 1.5-9).

Nous trouvons dans d'autres écrits de Paul ce portrait du responsable d'Église, comme dans sa première lettre à Timothée. Tout semble indiquer que selon Paul un évêque, ou pasteur, est un ancien particulièrement chargé de l'enseignement au sujet de tout ce qui concerne la foi. Il est donc celui qui prêche, et avec les autres anciens, il dirige l'Église dans l'esprit que nous avons vu dans le passage de la première lettre de Pierre. Le ministère de l'ancien est donc, répétons-le, le pilier de l'Église, sans lequel celle-ci ne peut être établie. Même s'il n'y a pas encore de prédicateur de la Parole spécialement formé pour l'enseignement, une Église peut être constituée autour d'un noyau d'anciens dont la doctrine et la vie témoignent de leur fidélité à la Parole de Dieu.

5. Le ministère des diacres

Le Nouveau Testament nous parle également du ministère des diacres, lesquels sont chargés de la distribution des offrandes des fidèles aux plus pauvres. C'est un ministère à part, qui ne doit pas être exercé par ceux qui font déjà office d'anciens. Voici ce qu'écrit Paul à Timothée au sujet des diacres :

« Les diacres pareillement doivent être respectables, éloignés de la duplicité, des excès de vin et des gains honteux; qu'ils conservent le mystère de la foi dans une conscience pure. Qu'on les mette d'abord à l'épreuve, et qu'ils exercent ensuite le diaconat, s'ils sont sans reproche. Que les femmes de même soient respectables, non médisantes, sobres, fidèles en toute chose. Les diacres doivent être maris d'une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons. Car ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable et une grande assurance dans la foi en Jésus-Christ » (1 Tm 3.8-13).

Notez la compétence qui s'impose pour devenir diacre : il leur faut être honnêtes, éloignés des gains mal acquis ou du penchant pour la boisson, car si l'Église leur confie la responsabilité de la distribution des offrandes aux pauvres, ils doivent être au-dessus de tout soupçon sur le plan de l'honnêteté. Voilà pourquoi on ne doit pas établir des diacres à la légère, mais d'abord examiner leur conduite et ensuite les consacrer à ce ministère.

6. Le besoin d'une formation théologique

Un correspondant me demande: Une formation théologique est-elle nécessaire pour acquérir l'un de ces ministères, si c'est Dieu qui les donne dès le sein de la mère (comme c'est le cas de Samuel, dans l'Ancien Testament, ou de Jean-Baptiste, dans le Nouveau Testament)? Ma réponse est oui, cette formation est absolument nécessaire, car les cas de Samuel ou de Jean-Baptiste sont des cas particuliers intervenus dans l'histoire du peuple d'Israël par une providence spéciale de Dieu. Ils ne peuvent être pris comme modèles. Il n'y a eu qu'un seul prophète appelé à désigner Jésus-Christ directement comme le Messie et à préparer son ministère en prêchant le baptême de la repentance: ce fut Jean-Baptiste. Tout ce qui est dit au sujet d'un serviteur particulier de Dieu dans la Bible n'est pas applicable aux croyants d'aujourd'hui. Autrement, comme dans l'Ancien Testament, il nous faudrait des Samson et des David à tour de bras pour écraser les Philistins, peuple aujourd'hui disparu... Par ailleurs, une formation théologique, et la manière dont le candidat au ministère la poursuit, est un des moyens par lesquels on peut s'assurer de la solidité de sa vocation.

7. L'appel à un ministère particulier

Alors, comment est-on appelé à un ministère au sein de l'Église? Par une vocation intérieure, qui doit cependant être confirmée et testée, afin que tout un chacun ne cherche pas à s'improviser ceci ou cela, comme c'est si souvent le cas dans beaucoup d'Églises qui vivent davantage dans le désordre que dans l'ordre et la bienséance. Trois règles doivent donc être respectées lorsqu'il s'agit d'établir des croyants dans les offices ou ministères spéciaux dont nous venons de parler : il faut d'abord respecter la nature des ministères tels qu'ils nous sont présentés dans le Nouveau Testament, donc chercher à en comprendre la nature et le service qui en découlent d'après la Parole de Dieu et non d'après des conceptions humaines. Il faut aussi toujours garder à l'esprit le fait que c'est Jésus-Christ, le Chef et la Tête de l'Église, qui les accorde comme des dons sur lesquels son Église s'édifie.

En second lieu, et à la suite de ce que je viens de dire, il faut que la vocation des personnes aspirant à un ministère particulier au sein de l'Église soit en conformité avec les normes établies par la Parole de Dieu. Cette vocation, intérieure doit pouvoir être testée et recevoir l'approbation de l'Église d'après les critères que la Parole met en avant. Prenons un exemple : si quelqu'un aspire à être ministre de la Parole, il doit avoir reçu le don de l'enseignement, écrit Paul dans sa première lettre à Timothée. Donc, quelqu'un aspirant à ce ministère, mais qui n'est pas capable de s'exprimer clairement, ou d'étudier la Parole en profondeur pour en exposer le contenu aux autres, ne devrait pas être reçu à ce ministère.

En troisième lieu, être reçu à un ministère au sein de l'Église ne signifie jamais en devenir le chef, comme si l'Église, ou même une partie, devenait sa propriété personnelle. C'est Jésus-Christ qui demeure toujours le seul Chef de l'Église et qui la gouverne par sa Parole et par son Esprit. Rappelons-le une fois de plus, les ministères institués sont des services, et rien d'autre. Ce sont des articulations, des jointures permettant au corps tout entier de s'édifier, de grandir harmonieusement dans l'unité de la foi, de manière ordonnée. Comme tout autre membre, un membre de l'Église appelé à un ministère particulier doit se soumettre à la discipline de l'Église, au cas où il commettrait des fautes méritant d'être censurées. Il n'est jamais au-dessus de cette discipline.

Voilà donc quelques principes fondamentaux sur l'Église et les ministères sur lesquels elle s'édifie.

8. L'imposition des mains

Un correspondant me pose une question sur un passage de la première lettre de Paul à Timothée, chapitre quatre : *L'imposition des mains est-elle le moyen par lequel Timothée a reçu son don?* Pour clarifier cette question, il nous faut lire le texte dont il s'agit et en comprendre le contexte. Paul exhorte Timothée, son jeune collaborateur, à persévérer dans le travail pastoral qui est le sien. Il lui écrit :

« Jusqu'à ce que je vienne, applique-toi à la lecture, à l'exhortation, à l'enseignement. Ne néglige pas le don qui est en toi et qui t'a été donné par la prophétie, avec l'imposition des mains du collège des anciens » (1 Tm 4.13-14).

Au début de sa lettre, il a aussi écrit :

« La recommandation que je t'adresse, Timothée, mon enfant, selon les prophéties faites à ton sujet, c'est que, d'après elles, tu combattes le bon combat » (1 Tm 1.18).

Tout semble donc indiquer, d'après cette lettre, qu'il y avait eu des prophéties prononcées à l'égard du jeune Timothée et du ministère qu'il était appelé à exercer dans l'Église. Paul y ajoutait foi, puisqu'il exhorte maintenant Timothée à persévérer, sur la base de ces prophéties. En outre, placer les mains sur la tête d'une personne appelée à exercer un ministère particulier dans l'Église était l'équivalent d'une consécration officielle à ce ministère. Ce geste était pratiqué pour la consécration des rabbis juifs, et l'origine en remonte à Moïse, lorsqu'il plaça les mains sur la tête de Josué pour l'introniser comme son successeur, sur l'ordre de Dieu. Dans sa seconde lettre au même Timothée, Paul lui écrit :

« Je t'exhorte à ranimer la flamme du don de Dieu que tu as reçu par l'imposition de mes mains. Car ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a donné, mais un esprit de force » (2 Tm 1.6-7).

Alors, pour en revenir à la question de mon correspondant, Timothée a-t-il reçu ce don par le moyen de l'imposition des mains? Disons que l'imposition des mains est la confirmation, et, pour ainsi dire, le signe visible de la consécration, laquelle a lieu sur la base des dons réels que Timothée a reçus. Le don vient de Dieu, et de nul autre. Il ne faut pas attribuer à des gestes humains, même symboliques, une valeur magique, comme si par eux-mêmes ils avaient le pouvoir de créer des dons spirituels. En

même temps, il nous faut reconnaître la valeur symbolique de tels gestes, qui rendent visible à tous une réalité spirituelle qui est le fait du Saint-Esprit, et de lui seul.

Éric Kayayan, pasteur

Source : Foi et Vie Réformées, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org.

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique Foi et Vie Réformées, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

www.ressourceschretiennes.com



2020. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (<u>CC BY-SA 4.0</u>)